



Du Conseil Municipal

Séance du 17 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 2

Convocation adressée le 13/09/2024
Affichée le 13/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-sept du mois de septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, en session ordinaire, sous la présidence de Pascal JOCOU.

Présents : Murielle BARCOS, Vanessa BEAU, Benoît BROUCARET, Christine CHEVERRY PALUAT, Alain ÇUBURU, Mikael DACHARY, Marie DASSÉ, Carole DAVID, Sylvie DUBREUIL ELISSALDE, Fabienne ETCHEGARAY, Eric HIRIART URRUTY, Alain ITHURBIDE, Pascal JOCOU, Marie JULLIAN, David LARREGUY, Patricia LARRONDE, Sébastien LASSEGUETTE, Jorge RAMIREZ, Christophe SAINT-PIERRE, Véronique SANCHEZ, Stéphanie SIBERCHICOT.

Absents : Pierre OLÇOMENDY (procuration à Alain ITHURBIDE) Fabienne SALLABERRY (procuration à Stéphanie SIBERCHICOT).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Alain ÇUBURU

DCM 15 : Versement d'avantages en nature pour le personnel communal

Mme Stéphanie SIBERCHICOT Adjointe à l'Education – Jeunesse – Vie scolaire informe le Conseil Municipal que tout avantage en nature doit faire l'objet d'une délibération.

La réglementation fixe l'obligation d'une délibération fixant les modalités d'usage pour l'attribution d'avantages en nature « repas ».

1 – Les bénéficiaires potentiels

Seraient concernés :

- les fonctionnaires stagiaires et titulaires
- les agents contractuels de droit public sur les mêmes bases que celles prévues pour les fonctionnaires assurant des missions de même nature et même niveau hiérarchique.

2 – Les emplois concernés

Filière Animation :

- Animateurs territoriaux :

- * Animateur territorial : Directeur Accueil Collectif de Mineurs

- Adjoints animation territoriaux :

- * Adjoint animation territorial, adjoint animation territoriale de 2^{ème} classe, adjoint animation de 1^{ère} classe : animateur Accueil Collectif de Mineurs, directeur adjoint Accueil collectif de Mineurs

Filière Sociale :

- Assistants territoriaux socio-éducatifs :

- * Assistant socio-éducatif, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle : Educateur Spécialisé

- Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles :

- * Agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 2^{ème} classe, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe

Filière Technique :

- Agents de maitrise territoriaux :

- * Agent de maitrise de restauration scolaire

- Adjoints techniques territoriaux :

- * Adjoint technique territorial, adjoint technique territorial de 2^{ème} classe, Adjoint technique territorial de 1^{ère} classe : agent de restauration scolaire

Invité à délibérer le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ADOpte** les modalités d'attribution des avantages en nature repas.
- **PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,
Pascal JOCOU

